

Compte rendu du Conseil Municipal de Jujurieux Du mercredi 13 juin 2018 à 20h30

L'an deux mille dix-huit, le treize juin, le Conseil Municipal de la Commune de Jujurieux s'est assemblé en session ordinaire, après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Anne BOLLACHE, Maire.

Présents : Anne BOLLACHE, Sébastien BOYER, Yves LOUVENAZ (arrivé à 20h50), Hélène FOILLARD, Jérôme BEGON, Jean-Louis RUDE, Patrick RENAUD, Odile ARBILLAT, Jean GONNAND, Brigitte CHARPIGNY, Jacques GROSGURIN, Claire MONGHEAL, Laure MARTIN et Philippe TREFF.

Absents représentés :

- Catherine DUBREUIL représentée par Anne BOLLACHE,
- Frédéric MONGHAL représenté par Jacques GROSGURIN,
- Anne-Marie BELLATON représentée par Patrick RENAUD,
- Nicolas ASTIER représenté par Philippe TREFF.

Absente : Isabelle GEOFFRAY

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Date de la convocation : 9 juin 2018

Madame Odile ARBILLAT ayant obtenu la majorité des suffrages a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1. OUVERTURE DE SEANCE

Madame le Maire ouvre la séance et communique aux membres du Conseil Municipal les procurations remises par les conseillers municipaux empêchés.

2. AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

Madame le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour concernant la modification des horaires pour l'organisation des rythmes scolaires dès la rentrée prochaine.

- *Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'ajout de ce point à l'ordre du jour.*

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2018

- *Après modification faite, le compte rendu du conseil municipal du 16 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.*

4. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER (DIA) PARCELLES A1719/A1817 BROTTAUX

Madame le Maire rappelle qu'un droit de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) sur le secteur des Brotteaux a été instauré par délibération du 11 février 2015. Le prix d'achat de ces parcelles a été fixé à 0,20 €/m² par délibération le 11 mai 2016. Le but étant de pouvoir aménager des sentiers de randonnées pédestres, équestres et de VTT, tout en préservant les sites et sauvegarder les espaces naturels. Madame le Maire informe qu'une déclaration d'intention d'aliéner a été reçue pour les parcelles A n°1719 d'une superficie de 22 a 27 ca et A n°1817 d'une superficie de 3 a 52 ca.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de cette DIA et souhaite exercer son droit de préemption sur ces parcelles A1719 et A1817 au prix de 0,20 € le m².*

5. VALIDATION DU PROGRAMME DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COLLECTEUR DE COLLECTE ET DE TRANSPORT POUR LES EFFLUENTS DU BEVIEUR A RACCORDER SUR LE HAMEAU DE COSSIEUX ET REPRISSE DE LA CANALISATION D'EAU POTABLE ENTRE LE BEVIEUR ET COSSIEUX SUR LA COMMUNE DE JIJURIEUX

Madame le Maire informe qu'il convient de lancer une consultation en procédure adaptée afin de désigner un maître d'œuvre pour les travaux d'assainissement et d'eau potable au Bévier. Le montant prévisionnel des travaux et des études serait de 348 803.72 € HT. Elle présente le tracé du projet, une simulation sur l'impact du prix de l'eau et de l'assainissement et le calendrier envisagé (demande de subventions avant le 15 septembre + début des travaux en 2019). Elle souligne l'intérêt de réaliser ces travaux de mises en conformité.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le programme présenté et arrête l'enveloppe financière des travaux pour un coût d'opération prévisionnel à hauteur de 304 736.88 € HT.*

6. PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET CREATION DE LA FONCTION D'ASSISTANT(E) DE PREVENTION

Madame le Maire rappelle qu'une convention avec le CDG01 a été signée concernant la Santé Sécurité au Travail. Dans une démarche d'évaluation des risques et de prévention ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail, il convient de désigner un assistant de prévention au sein de la collectivité qui sera chargé d'assister et de conseiller l'autorité territoriale. Le « Document Unique » devra également être rédigé en concertation avec les autres agents. Afin de pouvoir assurer sa mission, l'assistant de prévention devra suivre un plan de formation continue (2 jours l'année qui suit l'entrée en fonction, 1 jour les années suivantes). Madame le Maire propose de nommer Madame Annie BLANCHET sur cette mission.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer la fonction d'Assistant(e) de prévention au sein de la collectivité.*

7. MODIFICATION DES STATUTS DU SIEA

Madame le Maire informe que suite aux remarques de la Chambre Régionale des Comptes et de la Préfecture, le Comité Syndical du SIEA, lors de sa réunion du 13 avril 2018, a validé le principe d'une modification de ces statuts. Cette modification porte sur l'ajout à l'article 6 - Budget - Comptabilité - de la phrase suivante : « Les quotes-parts contributives des membres sont modulées en fonction de la nature des travaux mis en œuvre par le Syndicat. Les modalités en seront définies par le comité syndical ». La cotisation spécifique « travaux » sera à présent imputée en section de fonctionnement du budget de la commune. Concernant l'électrification rurale, les fonds de concours étant autorisés, la dépense restera imputée en investissement.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du SIEA.*

8. ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2018-2019 - DELIBERATION MODIFICATIVE SUR LES HORAIRES

Madame le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 10 janvier 2018, il avait été décidé le retour à la semaine de 4 jours. De plus, afin de favoriser le temps d'apprentissage du matin, les horaires suivants avaient été proposés au DASEN : lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h30-12h et 14h-16h30. Après divers échanges avec le Département de l'Ain et compte tenu du surcoût trop important en matière de transports scolaires, il est proposé de modifier les horaires de la manière suivante : lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h30-12h et 13h50-16h20.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les horaires d'école sur 4 jours : les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h50 à 16h20.*

9. INFORMATIONS DIVERSES

- Une réunion publique concernant l'aménagement de la voirie avec le Cabinet Aintegra est prévue le 18 juin à 18h au Bévier.
- Les travaux de peinture de la voirie communale sont en cours.
- L'étude pour l'extinction de l'éclairage public se poursuit. 2 projecteurs ont été installés sur la façade de la maison de retraite. Le devis pour la suppression des points lumineux a été signé en avril mais aucune date d'intervention n'a encore été définie.
- L'antenne relais de Free Mobile est en cours d'installation.
- La voiturette électrique de la cantine ne fonctionne plus. Il est nécessaire de la remplacer.
- Une note d'information sur les règles applicables en matière d'urbanisme sera prochainement diffusée à tous les foyers.
- Une réunion pour le festival de musique se déroulera le 4 juillet à 20h30
- La commission « voirie - urbanisme » s'est réunie afin d'étudier des aménagements pour sécuriser la traversée du Bévier et pour informer des projets des futurs lotissements (La Mouille et Traversagnes)
- L'UDAF remercie la commune pour l'octroi de la subvention.
- Le rapport d'activité 2017 du SDIS de l'Ain est mis à disposition en mairie, ainsi que le programme pluriannuel d'intervention 2018-2022 de l'EPF de l'Ain.
- Une visite aux Brotteaux est fixée le 23 juin prochain à 9h.

- Un pot à l'issue de la fête de l'école du 23 juin sera organisé par la mairie pour le départ à la retraite de Mme Vyt.
- La cérémonie du 18 juin débutera à 10h30. Les enfants des écoles ont été invités.
- Le prochain conseil municipal se déroulera le 11 ou 18 juillet. Il n'y aura pas de séance au mois d'août.
- Monsieur Jean Louis RUDE informe de l'arrivée de la nouvelle directrice à l'EPHAD (Mme Gromier). Monsieur MEYER partira à la retraite le 30 septembre prochain.
- Une manifestation se déroulera le 25 août prochain à l'Espace Culturel sur le thème des fleurs (ateliers floraux, défilé de mode et soirée DJ) et sera organisée par le département.

10. QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Jacques GROSGURIN demande si l'étude de faisabilité pour l'installation de la fibre à Chenavel a été lancée. Madame le Maire précise qu'elle n'a pas d'information à ce sujet.
- Madame Hélène FOILLARD s'interroge sur les travaux à la Cité Rose.
- Monsieur Philippe TREFF propose que l'Espace Culturel et le musée de la Soierie soient indiqués plus clairement sur les plans du village affichés devant la mairie.
- Monsieur Jacques GROSGURIN précise que la société Tupperware est toujours en activité.
- Monsieur Philippe TREFF :
 - o propose de modifier la trame de la convention de mise à disposition des locaux concernant les polices d'assurances.
 - o demande si une réponse a été apportée à l'AMAP concernant l'utilisation du local. Madame Hélène FOILLARD précise qu'il est nécessaire de se rendre sur place afin d'étudier cette demande.
 - o souhaite savoir si les bouteilles de gaz ont été enlevées des bâtiments communaux. Madame le Maire informe que le comité des fêtes envisage de concevoir un espace extérieur afin de pouvoir les stocker.
 - o précise que le bail commercial entre la coiffeuse et l'évêché est en cours de rédaction chez le notaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.